



# École Notre-Dame-des-Neiges/PCMR

---

## **Compte rendu du 19 février 2024** Réunion extraordinaire-position par courriel

### 1- Modification de l'horaire-école de PCMR 2023-2024 (approbation)

À la demande du ministère de l'Éducation de procéder à une modification de l'horaire des Petits Chanteurs du Mont-Royal. Afin de respecter les balises ministérielles et le régime pédagogique 1140 minutes en formation académique et 300 minutes en formation musicale, nous avons décalé l'horaire le matin pour qu'il débute à 8h30 plutôt qu'à 8h25. À l'heure du repas, les minutes ont été bougées pour permettre que les périodes soient toutes de 60 minutes. Les élèves termineront leur temps de classe à 15h32 et poursuivront leur apprentissage de la musique jusqu'à 15h55 sauf le vendredi pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année.

Selon les résultats reçus par les membres du conseil d'établissement, ils approuvent ce changement.

---

**Président(e)**

---

Isabelle Pronovost  
**Directeur(trice)**